

## COMMENT SE (PRE-)INSCRIRE À L'ECOEA ?

### PRÉ-INSCRIPTION DU 6 NOVEMBRE AU 30 NOVEMBRE 2023

**Vous êtes admissible à l'examen  
d'entrée au CRFPA ?**

Félicitations ! Rendez-vous sur notre site internet  
<https://fi.avocats-eco.fr/espaceprive/pre-inscription>

**Vous êtes docteur en droit ?**

Envoyez un mail à l'adresse  
[formation.initiale@avocats-eco.fr](mailto:formation.initiale@avocats-eco.fr) avec votre  
nom, prénom et la copie de votre doctorat pour  
accéder à la pré-inscription en ligne

Après validation  
par l'ECOEA

Accédez à l'espace en ligne de pré-inscription en  
indiquant votre nom-prénom puis cliquez sur  
«Rechercher votre compte»

Indiquez votre adresse mail pour recevoir  
vos codes d'accès et faites votre choix entre :

Reporter votre inscription pour l'année suivante

Vous pré-inscrire en renseignant les informations  
demandées (*civilité, coordonnées, scolarité, photo...*)  
et en réglant les frais de dossier de 55€ par carte bancaire  
(*déductibles du coût pédagogique en cas d'inscription définitive*)

### INSCRIPTIONS DU 1<sup>er</sup> AU 15 DÉCEMBRE 2023

Dossier d'inscription à télécharger sur notre site internet [www.avocats-eco.fr](http://www.avocats-eco.fr) et à nous retourner  
complété avec les annexes et les pièces à fournir en *version papier* soit par voie postale soit par dépôt en  
mains propres au secrétariat de l'école au plus tard le 15 décembre 2023 à 17h.

**RÉUNION DE PRÉ-RENTRÉE LE 11 JANVIER 2024**

**RENTRÉE À L'ECOEA LE 12 JANVIER 2024**

À très vite !